



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

vin

Question écrite n° 65656

Texte de la question

M. Jacques Remiller attire l'attention de M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche sur le conflit judiciaire qui oppose le syndicat viticole des producteurs de Châteauneuf-du-Pape, une des anciennes appellations d'origine contrôlée, à l'association des producteurs de l'enclave des papes, marque déposée en 1974. Le reproche de créer une confusion pour les consommateurs est au coeur du débat ; il souhaite avoir l'avis du ministère sur ce sujet.

Texte de la réponse

La question posée par l'honorable parlementaire fait l'objet d'un pourvoi devant la Cour de cassation. Il n'appartient pas au Gouvernement de se prononcer dans une affaire faisant l'objet d'une procédure judiciaire.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65656

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : Alimentation, agriculture et pêche

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 8 décembre 2009, page 11579

Réponse publiée le : 9 février 2010, page 1344